

# AIDES FEADER LIÉES AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL RÉUNION (PDRR) 2014-2022

# Sommaire

## **Aides FEADER 2014 - 2022**

Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) – API (TO 10.1.3) .....	3
Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels (ICHN) .....	4
Aide relance - mécanisation et équipement des exploitations agricoles (TO 4.1.3 R) .....	5
Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole (TO 4.1.6) .....	6
Soutien à la production végétale : cultures sous abris (to 4.1.7 Sa) ou diversification végétale (TO 4.1.7 Dv) .....	7
Aides aux économies d'énergie - Plan de Performance Énergétique (PPE) (TO 4.1.1) .....	8
Aide à la plantation de canne à sucre (TO 4.1.8) .....	9

## MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC) – API (TO 10.1.3)

### Objectifs

Étendre les zones habituelles de pollinisation et y inclure des zones intéressantes pour la biodiversité.

### Publics ciblés

- Agriculteurs
- Groupement d'agriculteurs

### Dépenses éligibles

Nombre de ruches concernées par la transhumance des colonies de pollinisateurs

**Taux de financement :** 100 % - 34 €/ruche



TOUTES LES INFOS SUR :

Je télédeclare mes aides **telepac** sur [telepac.agriculture.gouv.fr](https://telepac.agriculture.gouv.fr)



## INDEMNITÉS COMPENSATOIRES DE HANDICAPS NATURELS (ICHN)

### Objectif

Maintenir une agriculture ayant une valeur agroenvironnementale dans des zones soumises à des contraintes physiques importantes.

### Publics ciblés

- Agriculteurs
- Groupement d'agriculteurs

### Dépenses éligibles

- Pertes de revenu liées aux contraintes des zones soumises à des contraintes naturelles ou spécifiques.
- Aide surfacique et accordée annuellement aux agriculteurs.

**Taux de financement :** 100 %

**TOUTES LES INFOS SUR :**

Je télédéclare  
mes aides **telepac** sur  
[telepac.agriculture.gouv.fr](http://telepac.agriculture.gouv.fr)

## AIDE RELANCE - MÉCANISATION ET ÉQUIPEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (TO 4.1.3 R)

### Objectifs

- Optimiser les gains de productivité,
- Améliorer les conditions de travail des exploitants agricoles.

### Publics ciblés

- Jeunes agriculteurs,
- Groupements d'agriculteurs.

### Dépenses éligibles

- Matériels tractés ou autoportés, et équipements destinés à l'automatisation des travaux agricoles usuels,
- Frais généraux,
- Investissements immatériels, solutions informatiques.

**Taux de financement :** taux d'aide publique de 65 %

**CONTACTS POUR LA CONSTITUTION DE LA DEMANDE D'AIDE :**  
**Département de La Réunion :** [instructionfeader@cg974.fr](mailto:instructionfeader@cg974.fr)



## MAÎTRISE DE L'IRRIGATION AU SEIN DE L'EXPLOITATION AGRICOLE (TO 4.1.6)

### Objectifs

- Promouvoir les bonnes pratiques et le matériel performant pour une bonne gestion de la ressource en eau,
- Réguler les écarts de productions provoqués par le manque d'eau pour les plantes.

### Publics ciblés

- Agriculteurs,
- Groupements d'agriculteurs.

### Dépenses éligibles

- Équipements neufs et performants en matière de distribution ou d'irrigation à la parcelle,
- Équipement ou technologie d'aide à l'irrigation,
- Frais généraux,
- Investissements immatériels, solutions informatiques.

**Taux de financement :** taux d'aide de base de 65 % pour les exploitants individuels et de 40 % pour les groupements d'agriculteurs pouvant être bonifié jusqu'à 75 %

**CONTACTS POUR LA CONSTITUTION DE LA DEMANDE D'AIDE :**

**Département de La Réunion :** [instructionfeader@cg974.fr](mailto:instructionfeader@cg974.fr)



## SOUTIEN À LA PRODUCTION VÉGÉTALE : CULTURES SOUS ABRIS (TO 4.1.7 SA) OU DIVERSIFICATION VÉGÉTALE (TO 4.1.7 DV)

### Objectifs

- Sécuriser les productions maraîchères,
- Valoriser des petites surfaces agricoles ou inadaptées aux productions de masse ou industrialisées,
- Diversifier l'activité au sein des territoires ruraux

### Publics ciblés

- Agriculteurs, groupements d'agriculteurs.

### Dépenses éligibles

- Travaux d'implantation des structures fixes et opérations de montage,
- Infrastructures et équipements,
- Mise en place des cultures,
  - Frais généraux,
  - Investissements immatériels, solutions informatiques.

### Taux de financement :

1. Cultures sous abri : taux de base de 40 % pouvant être bonifié jusqu'à 70 % suivant le statut du bénéficiaire et le mode de production,
2. Diversification : taux d'aide publique de 90 %

### CONTACTS POUR LA CONSTITUTION DE LA DEMANDE D'AIDE :

**Département de La Réunion :**  
[instructionfeader@cg974.fr](mailto:instructionfeader@cg974.fr)



## AIDE AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE – PLAN DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (PPE) (TO 4.1.1)

### Objectifs

Améliorer les performances énergétiques et maîtriser la dépense énergétique des exploitations agricoles.

### Publics ciblés

- Agriculteurs,
- Sociétés agricoles,
- Groupements d'agriculteurs,
- Établissements d'enseignement agricole.

### Dépenses éligibles

- Matériels visant les économies d'énergie : éclairage spécifique, isolation thermique et autre,
- Matériels de production d'énergie renouvelable dédiée à l'autoconsommation : panneaux photovoltaïques et autres,
- Matériels de valorisation de la biomasse,
- Frais généraux et diagnostic énergétique

**Taux de financement : 75 %**

**CONTACTS POUR LA CONSTITUTION DE LA DEMANDE D'AIDE :**

**Département de La Réunion : [instructionfeader@cg974.fr](mailto:instructionfeader@cg974.fr)**



UNION EUROPEENNE





## AIDE À LA PLANTATION DE CANNE À SUCRE (TO 4.1.8)

### Objectifs

Maintenir et accroître le potentiel de la culture de la canne à sucre.

### Publics ciblés

- Agriculteurs,
- Sociétés agricoles,
- Établissements d'enseignement agricole.

### Dépenses éligibles

Financement de dépenses liées à la plantation :

- main d'œuvre,
- travaux de sol pour la préparation de la plantation,
- intrants,
- boutures,
- analyse de sol et contribution en nature.

**Taux de financement :** 90% - Aide forfaitaire de 3 442 €/ha



**CONTACTS POUR LA CONSTITUTION DE LA DEMANDE D'AIDE :**

**Département de La Réunion :** [instructionfeader@cg974.fr](mailto:instructionfeader@cg974.fr)

# guide

## DÉS AIDES AGRICOLES

Retrouvez toutes les informations sur les aides agricoles via notre site internet : [departement974.fr](http://departement974.fr)  
ou sur [europac.cd974.re](http://europac.cd974.re)



AGRICULTURE

*Le Département aux côtés des Réunionnais*